

CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S D'INKE

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s
Pôle Étude et Recensement des camps
Zone Afrique

E.R
Décembre 2021





CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S D'INKE

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp

Population accueillie

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

La législation

Rôle dans la gestion du camp

Modalité d'accès au camp

LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp

Les services assurés dans le camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Sous partie

Sous partie (si existante)

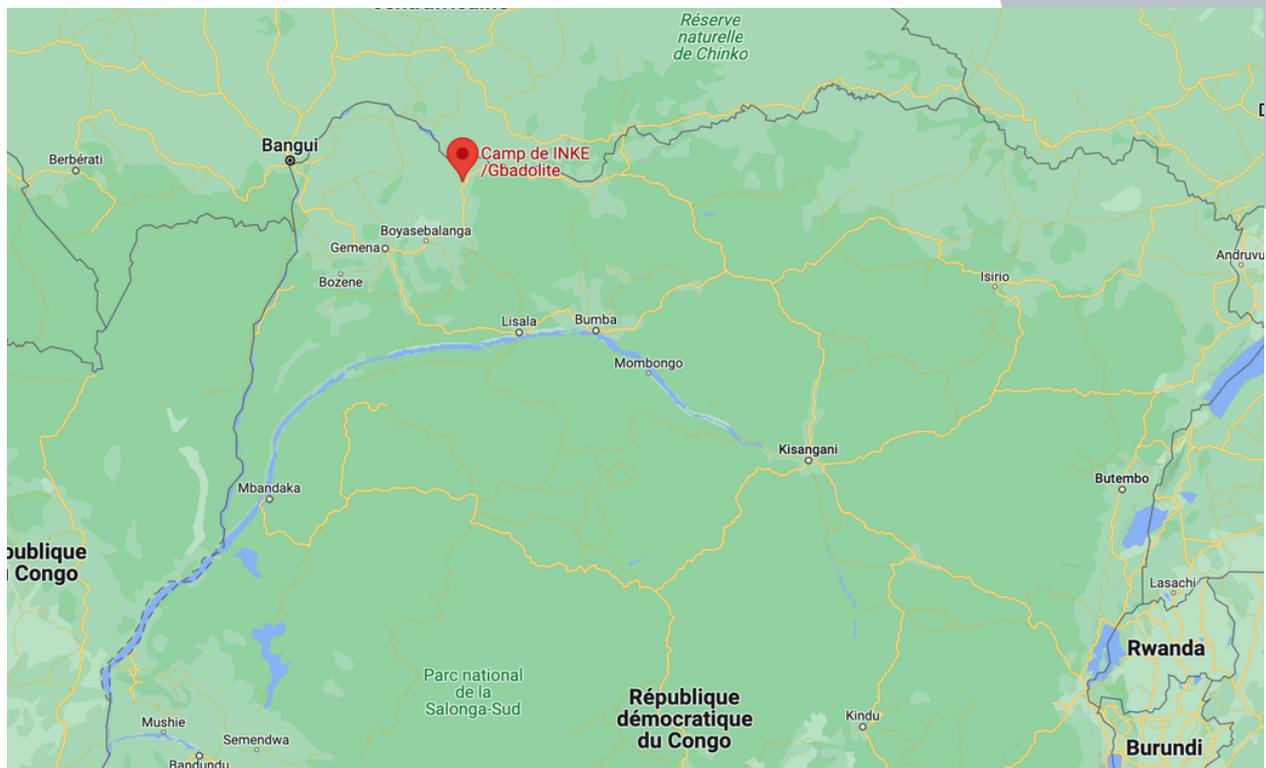
SOURCES ET RÉFÉRENCES

Localisation du camp d' INKE



LE CAMP D'INKE SE SITUE :

- Dans la région Nord Ubangui, à 40 kilomètres de la ville de Gbadolite.
- Latitude : 4.089010
Longitude : 20.766451



CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Le camp de réfugié-e-s centrafricain-e-s d'Inke a été ouvert en juin 2013 à quarante kilomètres de la ville de Gbadolite dans la région du Nord Ubangui [1] en République Démocratique du Congo, afin de répondre à la crise en République Centre-Africaine (également connue sous le nom de troisième guerre civile centrafricaine) ayant engendré une crise humanitaire [2]. Il est l'un des quatre camps à avoir été ouvert dans la région avec Boyabu, Molé et Bili [3].

La période susmentionnée fut notamment générée par l'arrivée au pouvoir de la Séléka en mars 2013, une coalition armée du nord-est du pays. Cette période fait état de nombreuses exactions commises à la fois par la Séléka [4] mais également par des milices d'auto-défense [5].

Les populations civiles, au cœur des combats sur fond d'appartenance ethnique ou religieuse, furent lourdement touchées, générant d'importants mouvements de population (plusieurs dizaines de milliers) vers les pays voisins, notamment en République Démocratique du Congo (RDC), à la fin de l'année 2013 [6].

es violences et les exactions se sont rapidement étendues au reste du pays, et ce, malgré une intervention militaire française [7] ainsi que le déploiement de forces des Nations Unies [8].

Si l'est du pays est globalement maîtrisée par le gouvernement qui y a développé une certaine organisation territoriale (comme l'illustre par exemple la présence de préfectures), les exactions

les exactions contre les populations civiles ont repris de plus belle au courant de l'année 2016 et ce jusqu'en 2017 dans la partie ouest du pays où différents groupes armés s'affrontaient pour contrôler les territoires et leurs ressources naturelles en commettant des atrocités sur les populations civiles, toujours sur fond d'appartenance ethnico-religieuse [9].

LA POPULATION ACCUEILLIE

Au 19 juillet 2019, la population du camp était estimée à 18 000 personnes, dont environ 11 000 enfants (environ 50% de filles parmi ces 11 000), [10] très majoritairement de nationalité centrafricaine [11].

| NATIONALITÉ PRÉSENTE DANS LE CAMP :



Centrafricain-e-s

| DÉMOGRAPHIE :



18 000 résident-e-s



11 000 enfants



50 % de jeunes filles



50 % de jeunes hommes

LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

LA LÉGISLATION

Le cadre juridique en vigueur en RDC en matière de droit des réfugié-e-s trouve ses origines dans la *loi n° 021/2002 du 16 OCTOBRE 2002 portant statut des réfugiés en République Démocratique du Congo* [12]. Cette dernière intègre à la législation nationale les principes contenus dans la Convention de Genève de 1951 ainsi que ceux de la Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine du 10 septembre 1969. La loi a créé deux organes principaux en charge de la conditions des réfugié-e-s (demande d'asile, recours et procédures), la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) [13] et la Commission des Recours, statuant en deuxième instance dans le cadre de recours formés contre les décisions de la CNR. La CNR est notamment en charge de la condition des réfugié-e-s dans le pays et de son amélioration. Enfin, le texte précise que la CNR a vocation à travailler en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) [14].



Extrait de la loi n°021/2002 susmentionnée sur les missions de la CNR, page 8 [15] :

- étudier et proposer au Gouvernement toutes mesures susceptibles d'améliorer les conditions de vie des réfugiés et des demandeurs d'asile en République Démocratique du Congo ; sensibiliser l'opinion publique tant nationale qu'internationale sur les problèmes des réfugiés et demandeurs d'asile en République Démocratique du Congo ;
- subvenir, dans la mesure des moyens mis à sa disposition, aux besoins élémentaires des réfugiés et demandeurs d'asile se trouvant sur le territoire congolais, sous la protection du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, notamment en matière de logement; nourriture, santé et éducation étant entendu qu'elle peut pour ce faire recourir à l'aide des organisations nationales et internationales s'intéressant aux problèmes des réfugiés et demandeurs d'asile ;
- coordonner les activités du Gouvernement et de ses partenaires en vue d'une gestion rationnelle et efficace de tous programmes en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile ;

RÔLE DANS LA GESTION DU CAMP

L'état congolais est responsable du camp via la CNR. Cette dernière est représentée régionalement par des antennes dont les compétences sont définies par son règlement intérieur, s'agissant principalement de mettre en œuvre sur le terrain les orientations définies par le secrétariat permanent de la CNR. Le camp en lui-même possède un comité directeur des réfugié-e-s – élu au suffrage universel – composé de cinq membres, censés représenter les différents groupes ethniques y habitant. Ce comité est par ailleurs assisté par quatorze sous-comités – élus par le comité directeur – et dont les prérogatives entourent tout ce qui a trait à la gestion quotidienne du camp (comme la santé, la gestion des conflits ou encore la justice) [16].

MODALITES D'ACCÈS AU CAMP

Selon la délégation de l'Eglise du Christ au Congo (CEUM) s'étant rendue au camp en 2016, une présentation préalable à la Commission Nationale pour les Réfugiés située à Gbadolite soit environ à 40 km du camp est nécessaire afin de pouvoir s'y rendre [17].

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP

L'ÉTAT DE LA RDC



UNHCR

Le camp est administré par les autorités congolaises via la CNR, qui s'affirme comme le principal partenaire gouvernemental [19] du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) puisqu'elle agit sous son mandat [20].

Différentes ONG interviennent ou sont intervenues dans le camp depuis sa création :

AFRICAN ARTISTS FOR DEVELOPEMENT (AAD):



A l'initiative du programme Refugees on the move, dont le camp d'Inke a été le théâtre (danse et musique comme catalyseur de lien social) [21].

AFRICAN INITIATIVES FOR RELIEF AND DEVELOPEMENT (AIRD) :



Participation à la mise en place/construction de l'école dans le camp [22].

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT (ADSSE) :



Fourniture d'articles ménagers essentiels dans les camps d'Inke et Bili pour 1200 ménages entre 2015 et 2016. [23].

ACTED :



Formation de 941 réfugié-e-s du camp dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur la gestion commune des installations sanitaires du camp ainsi que sur des règles sanitaires et d'hygiène (2019) [24].

D'un point de vue international, Le HCR et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) sont les principales agences présentes à Inke [25].

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

MISE À L'ABRI ET MODALITÉS D'ACCUEIL :

En 2016, 4 000 tentes avaient été fournies par les Nations Unies [26]. Pour ses presque 20 000 habitants aujourd'hui, il n'est pas compliqué de comprendre pourquoi certaines habitations ont été construites par les exilés eux-mêmes [27]. Il y a donc à la fois des structures en dur et des abris construits de manière plus traditionnelle. Il n'y a pas beaucoup d'arbres dans le camp et donc peu d'ombre « naturelle ».

Le HCR a foré de nombreux puits dans le camp. Ceux-ci disposent d'une pompe à main. À côté de chaque puits, se trouve aussi des structures en béton avec un système de drainage pour laver le linge [28].

RESSOURCES PRIMAIRES [29] :

Concernant l'approvisionnement en produits de première nécessité (bois, farine, huile etc), la présence d'un marché à l'entrée du camp permet aux habitants du camp de faire des échanges commerciaux avec la population locale d'Inke, ce qui favorise par ailleurs la cohabitation locale [30].

De plus, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) organise une fois par mois une foire aux vivres, permettant aux réfugiés d'accéder à des aliments de base (riz, huile, sel etc) à l'aide de coupons alimentaires [31].

Par ailleurs, les activités de cueillettes ou de pêche autour du camp sont relativement libres et les réfugiés les pratiquent aux côtés des autochtones [32]. En revanche, selon l'étude menée en partenariat entre l'UNCHR et REACH, la chasse serait interdite aux réfugié-e-s, bien que cette interdiction n'ait pas été mentionnée par les

autorités locales. Certains hommes la pratiquent néanmoins de façon illégale, la nuit, dans les forêts proches du camp [33].

En 2013, lors de l'implantation du camp, les ONGs présentes sur la zone ont notamment distribué du bois de chauffe et de construction aux nouveaux venus les plus vulnérables (femmes seules, personnes âgées, handicapés, enfants non accompagnés) [34].

INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE :

La distribution de coupons alimentaires par le HCR et le PAM a amélioré le pouvoir d'achat des réfugié-e-s, ces derniers et ces dernières pouvant désormais gérer seul-e-s leurs ressources et leurs achats à la différence des distributions de rations ou d'articles d'aide traditionnels [35].

Début août 2019, le HCR a formé quatre-vingt-dix réfugié-e-s centrafricains et membres de la communauté d'accueil à l'élevage de bétail notamment dans le camp d'Inke. Par ailleurs, du bétail a également été distribué aux éleveurs et éleveuses nouvellement formé-e-s [36].

Le camp est doté d'un espace de parole et d'expression dédié aux femmes, le comité des femmes du camp d'Inke. Il est lui-même présidé par une réfugiée centrafricaine, Nicole Ngbowali [37].

Le HCR, via des agences partenaires à l'image de AIDES, a pris des mesures pour intervenir dans le domaine des abus et violences sexuelles à l'intérieur et à l'extérieur des camps, par le biais notamment de campagnes de sensibilisation sur les dangers de la violence sexuelle et sexiste [38].

Certaines autres initiatives présentes dans le camp favorisent l'insertion socio-économique des réfugié-e-s à l'image d'ateliers de couture, de fabrication de savon ou encore de forgerons [39]. En 2015, Covenant World Relief (CWR) [40] a

a subventionné la Communauté Evangélique en Ubangi Mongala (CEUM) pour enseigner aux femmes du camp la fabrication de savon, leur permettant par la suite de générer des revenus.

Enfin, le camp d'Inke a également été le théâtre du programme « Refugees on the move » (lancé en partenariat entre l'UNHCR et l'AAD), initialement mis en place dans le camp voisin de Mole. Suite au succès de ce dernier, il a été demandé à l'organisateur - Fabrice Don de Dieu Bwabulamutima - de reproduire ses ateliers de danse dans le camp d'Inke en 2017. Ce programme poursuivait trois objectifs : contribuer à restaurer l'estime de soi des réfugié-e-s, réduire la violence au sein des camps et accroître le dialogue entre populations réfugiées et voisines des camps. Les ateliers sont divisés en quatre groupes : un pour les enfants, un pour les jeunes adultes, un pour les jeunes mères et un groupe de musique (atelier de percussions) [41].



EDUCATION :

Certains sports ont été introduits et sont pratiqués dans le camp à l'image du volley-ball, basket-ball ou encore des arts martiaux afin d'occuper les plus jeunes. Il s'agit du projet « Sports pour la protection » du comité international des Jeux Olympiques [42].

Le HCR a établi un partenariat avec la Fondation Vodafone pour créer des centres de presse pour l'éducation dans le camp. Les enfants et les jeunes peuvent accéder à des programmes d'alphabétisation numérique, à des plateformes de préparation aux examens, à des programmes Microsoft Office et à Internet [43].

Il n'y a qu'une école primaire dans le camp. Elle regroupe près de 2 500 élèves (plus de la moitié d'entre eux sont des filles) [45]. En 2019, environ 70% des enfants présents dans le camp vont à l'école primaire, mais ils ne sont plus que 15% dans l'enseignement secondaire [46].

Il y a cinq bâtiments pour l'école primaire dans le camp dont deux constructions permanentes. Le HCR ne construit que des écoles primaires dans les camps. Ainsi, pour l'école secondaire, les enfants doivent sortir du camp pour aller à l'école congolaise, à environ deux kilomètres du camp [47]. L'école primaire dispose de quatorze salles de classe qui sont constamment utilisées. Les enseignant-e-s, également réfugié-e-s, étaient enseignants en RCA [48].

De plus, selon les explications fournies sur place par le directeur de l'école, Kobongo Deliface, l'école primaire, qui comptait plus de 2300 élèves en début d'année scolaire au mois d'octobre 2015, a connu une déperdition de son effectif suite au départ de certaines familles du camp mais aussi et surtout suite à l'arrêt de la cantine scolaire d'urgence qu'offrait le PAM aux élèves [49].

INFRASTRUCTURES DE SANTE :

Le camp est doté d'un centre de santé (cf. photo ci-dessous[50]). Il est composé d'une salle d'attente, de trois salles de consultation, d'une salle de petite chirurgie, d'une pharmacie, d'un laboratoire, d'une salle de soins, d'une salle de travail, d'accouchement et d'une maternité, d'une salle de repos d'une salle de stockage du matériel et des médicaments (fournis par l'Unicef, le PAM et HCR) [51].

Il n'y a pas de service d'hospitalisation. Si après deux jours d'observation, l'état de santé ne s'améliore pas, les patients sont transférés à l'hôpital de Gbadolite. En 2016, on observait en moyenne 80 à 90 malades reçus en consultation chaque jour, avec 52 à 54 naissances par mois [52].

Avec l'appui de l'Unicef, du PAM et de son partenaire MIT Institute for Data, Systems and Society (IDSS), l'unité nutritionnelle intervient auprès des enfants, femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition (sévère et modérée) [53]. À côté du centre de santé se



trouvent des installations donnant des formations sur la nutrition, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et autres sujets de santé publique [54].

De plus, ACTED (partenaire du UNHCR) a formé 941 réfugiés dans le camp d'Inke dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur la gestion commune des installations sanitaires du camp ainsi que sur des règles sanitaires et d'hygiène (2019) [55].

Pour répondre aux cas de violences sexuelles signalés, le camp est doté d'un lieu d'écoute assistant et orientant les victimes vers les services adéquats (psychosocial, médical, juridique etc) [56].

En septembre 2014, une campagne de vaccination des Nations Unies contre la poliomyélite a eu lieu dans le camp. Par ailleurs, 448 réfugié-e-s ont été traité-e-s pour d'autres maladies dans le camp ainsi que vingt-cinq habitants locaux (paludisme, parasites intestinaux pour les maladies les plus courantes).

ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE DU CAMP :

Le camp est divisé en six zones, six blocs et vingt-quatre « communes », avec un chef élu pour chacune d'elles.

Il existe également un Comité des Réfugiés dirigé par une direction de cinq réfugiés de différents groupes ethniques et quatorze sous-comités, assignés à la gestion des problématiques de vie quotidienne au sein du camp.

Le système de délivrance des protections internationales octroyées :

Nous n'avons pas été en mesure de trouver d'informations claires et officielles sur le système de délivrance des protections internationales par l'Etat congolais dans le camp d'Inke. Toutefois, il ressort de l'intégralité des sources consultées qu'il semblerait que le système *prima facie* ait opéré et opère, en réaction aux mouvements massifs et soudains de population centrafricaine. Pour autant, aucune source n'a permis d'explicitement le confirmer.

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Certains conflits ponctuels ont pu être signalés par le passé. En 2015, un différend a éclaté et des villageois-e-s congolais-e-s ont barricadé l'entrée du camp restreignant ainsi l'aide humanitaire. Des accords ont été trouvés et deux organes consultatifs ont par la suite été mis en place pour résoudre les différends et réduire les tensions :

- Un comité mixte de douze réfugié-e-s et douze habitant-e-s du village, dirigé par le chef du village, qui s'occupe principalement des questions foncières locales.
- Un organe de résolution des conflits, intitulé « Cadre de concertation », qui gère les différends plus importants entre les quatre principales autorités publiques : le gouvernement congolais (représentés par l'Administrateur de Territoire et le CNR), les chefs de village, le Directeur du Comité des réfugiés et des locaux et le HCR [58].

Concernant les violences sexuelles et les viols rapportés au sein du camp, en juin 2016 on faisait état de 39 cas d'agression dont 26 viols sur des jeunes femmes mineures (également à signaler un mariage précoce, des agressions physiques et des violences psychoaffectives).

En juin 2019, trois filles entre douze et seize ans étaient enceintes a déclaré Nicole Ngobowali, (réfugiée centrafricaine, présidente du Comité des femmes du camp) [59].

Nicole Ngobowali mentionne également la déscolarisation comme facteur aggravant les risques d'agressions sexuelles et de viols dans le camp. En effet selon elle c'est au gouvernement de

prendre en charge les frais d'inscription de l'école primaire, mais cela tarde à être fait. Ainsi comme la majorité des réfugié-e-s doivent payer les frais eux-mêmes et n'en ont pas les moyens, les enfants sont déscolarisés [60].

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- [1] Province de l'Equateur, République Démocratique du Congo.
- [2] Wikipédia, Troisième guerre civile centrafricaine, voir « Contexte » et « Déroulement », date de mise à jour : 14 septembre 2020.
- [3] Médecins sans frontières (MSF), RCA : une population livrée à la violence, 9 octobre 2019 : <https://www.msf.fr/eclairages/rca-une-population-livree-a-la-violence>
- [4] Principalement musulmane, *ibid.*
- [5] Principalement chrétiennes, *ibid.*
- [6] *Ibid*
- [7] Opération Sangaris, de décembre 2013 à octobre 2016, *ibid.*
- [8] Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA), *ibid.*
- [9] MSF, 5 minutes pour comprendre : que se passe-t-il aujourd'hui en République Centrafricaine ?, 22 septembre 2017 : https://www.youtube.com/watch?v=b2H8tReFW5g&feature=emb_logo
- [10] Achu CLARIS, Limited access to learning places refugee's girls education at risk, UNHCR, 29 juillet 2019 : <https://www.unhcr.org/afr/news/stories/2019/7/5d3ece774/limited-access-to-learning-places-refugee-girls-education-at-risk.html>, consulté le 6 novembre 2020 ; Au 20 janvier 2017 : 14815 réfugiés pour environ 4000 ménages. Voir REACH ; UNHCR, Ressources naturelles et cohabitation autour du camp de réfugiés d'Inke, République Démocratique du Congo, Rapport d'évaluation, mars 2017, p2 : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/reach_h_rdc_rapport_impact_ressources_naturelles_inke_mars_2017.pdf, consulté le 6 novembre 2020.
- [11] Sueddeutsche Zeitung, Maths sur le sol d'argile, 25 janvier 2019, <https://www.sueddeutsche.de/leben/schule-mathe-auf-dem-lehmboden-1.4299606?fbclid=IwAR3sYdjwBWF7A1jft3KWLSP8INiHRYVjk8Ec7I0hoMfIbte7yBlu11wx40>, consulté le 17 novembre 2020.
- [12] Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, « loi n° 021/2002 du 16 OCTOBRE 2002 portant statut des réfugiés en République Démocratique du Congo », https://studio.edge.edx.org/asset-v1:LouvainX+Louv21x_E+2019_T3+type@asset+block@loi_congolaise_2002.pdf, consulté le 11 juin 2021.
- [13] Composée essentiellement d'agents des services publics de l'Etat, elle est financée par les dotations du gouvernement congolais, d'éventuelles aides de la communauté internationale ou d'organisations non gouvernementales ou encore de fonds privés.
- [14] Journal Officiel de la RDC, « loi n°... », *op. cit.*
- [15] *Ibid.*
- [16] Revue du Centre d'Etudes et de Recherches pour la Promotion Rurale, « Personnes déplacées et provision de la justice en République Démocratique du Congo, 24 avril 2017, accessible à https://s3.amazonaws.com/ssrc-cdn1/crmuploads/new_publication_3/personnes-deplacees-et-provision-de-la-justice-en-republique-democratique-du-congo.pdf : consulté le 11 juin 2021.
- [17] Blog de CEUM, "Eglise du Christ au Congo (Covenant Church in Congo), Inke refugee..." *op. cit.*
- [18] Twitter, UNCHR the UN Refugee Agency, @Refugees, 2 mars 2014 : <https://twitter.com/Refugees/status/440129493181947904>
- [19] UNHCR, Urgence République Démocratique du Congo, dernière mise à jour janvier 2020, <https://www.unhcr.org/fr/urgence-republique-democratique-du-congo.html>, consulté le 17 novembre 2020.
- [20] REACH ; UNHCR, « Ressources naturelles et cohabitation... » *op. cit.*
- [21] African Artists for Development, Refugees on the move RDC, <http://aad-fund.org/projet/refugees-on-the-move-dc-mole/>
- [22] Refworld, Central African Republic situation - UNHCR regional update 33, septembre 2014 : <https://www.refworld.org/pdfid/5433ca674.pdf>
- [23] Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Plan de suivi du projet AME, <https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/COD/Prodoc%20DRC-15-EQU-SNF-2-ADSSE-0788.pdf>, consulté le 1er décembre 2020.
- [24] Refworld, "Central African Republic situation - UNHCR regional update..." *op. cit.*
- [25] Revue du Centre d'Etudes et de Recherches pour la Promotion Rurale, « Personnes déplacées... », *op. cit.*
- [26] Blog de CEUM, Eglise du Christ au Congo (Covenant Church in Congo), Inke refugee camp visit, 17 mai 2016 : <http://blogs.covchurch.org/ekstrand/2016/05/inke-refugee-camp-visit/>
- [27] *Ibid*
- [28] *Ibid*
- [29] REACH ; UNHCR, « Ressources naturelles et cohabitation... » *op. cit.*
- [30] Blog de CEUM, « Eglise du Christ... » *op. cit.*
- [31] 7sur7, Iragi Mariam, Camp réfugiés Inke : le HCR en appui à plus de 14 000 réfugiés, 14 juin 2016 : <https://7sur7.cd/camp-refugies-inke-le-hcr-en-appui-a-plus-de-14-000-refugies>
- [32] Blog de CEUM, « Eglise du Christ... » *op. cit.*
- [33] REACH ; UNHCR, Ressources naturelles et cohabitation [...], *op. cit.*
- [34] *Ibid.*
- [35] UNHCR, mid-month update, Democratic Republic of the Congo, 15 août 2019 : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/71606.pdf>
- [36] *Ibid.*
- [37] UNHCR, Achu Claris, "Limited access to learning places refugee's girls education..." *op. cit.*
- [38] *Ibid*
- [39] *Ibid*
- [40] Programme de l'Evangelical Covenant Church, agissant dans les droits de l'homme et intervenant notamment dans le domaine des injustices dans le monde.
- [41] African Artists for Development, Refugees on the move RDC, <http://aad-fund.org/projet/refugees-on-the-move-dc-mole/> ; également : African Artists for Development, Refugees on the move ça continue !, 5 juillet 2017 : <http://aad-fund.org/refugees-on-the-move-rdc-ca-continue/>
- [42] *Ibid* ; créé en septembre 2017 par le Comité International Olympique (CIO) afin d'intervenir auprès de jeunes vulnérables via la pratique du sport.
- [43] Reliefweb, RDC le projet « Instant Network School » veut faciliter l'apprentissage des enfants déplacés en Equateur », 20 mars 2015 : <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/rdc-le-projet-instant-network-school-veut-faciliter-l-apprentissage>

[44] Twitter, Le HRC en RDC, @UNHCR_RDC, 16 janvier 2019 : https://twitter.com/UNHCR_DRC/status/1085610399343489024

[45] UNHCR, Achu Claris, "Limited access to learning places refugee's girls education..." op. cit.

[46] Ibid

[47] Blog de CEUM, "Eglise du Christ au Congo (Covenant Church in Congo), Inke refugee..." op. cit.

[48] Ibid

[49] 7sur7, Iragi Mariam, « Camp réfugiés Inke : le HCR en appui... » op. cit.

[50] Blog de CEUM, "Eglise du Christ au Congo (Covenant Church in Congo), Inke refugee..." op. cit.

[51] 7sur7, Iragi Mariam, « Camp réfugiés Inke : le HCR en appui... » op. cit.

[52] Ibid

[53] Ibid

[54] Blog de CEUM, "Eglise du Christ au Congo (Covenant Church in Congo), Inke refugee..." op. cit.

[55] Refworld, "Central African Republic situation - UNHCR regional update..." op. cit.

[56] 7sur7, Iragi Mariam, « Camp réfugiés Inke : le HCR en appui... » op. cit.

[57] Blog de CEUM, "Eglise du Christ au Congo (Covenant Church in Congo), Inke refugee..." op. cit.

[58] Blog Africa at LSE, "Cohabitation and the prospects for a central African return..." op. cit.

[59] UNHCR, Achu Claris, "Limited access to learning places refugee's girls education..." op. cit.

[60] Ibid.